



Guide pédagogique sur le CITIS

Dans le cadre de la mise en œuvre du congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS), la fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC a demandé à la DGAFP la rédaction d'un guide pédagogique précisant les démarches à entreprendre dans les cas d'accident ou de maladie professionnelle afin d'aider et mieux accompagner les agents des trois versants de la Fonction Publique.

La fédération des Services Publics CFE-CGC a été écoutée et entendue, cet outil est désormais disponible !

Si vous souhaitez des renseignements, des fiches sont à votre disposition sur le site de la DGAFP !



Scannez ce QR-Code avec l'appareil photo de votre smartphone ou utilisez le lien ci-dessous.



<https://www.fonction-publique.gouv.fr/guide-pratique-des-procedures-accidents-de-service-maladies-professionnelles>

Vous y trouverez :

- L'introduction
- Les textes de référence
- La typologie des différents types d'accidents et de maladies d'origine professionnelle
- Les premiers réflexes – premières démarches
- Les démarches de l'agent pour bénéficier un CITIS
- Les actions de l'employeur en vue de l'octroi d'un CITIS
- La décision de l'employeur et situation de l'agent en CITIS
- La sortie du CITIS
- La situation des fonctionnaires en retraite ou en mobilité
- Les annexes

3 mai 2019

La fédération des Services Publics CFE-CGC à vos côtés !

Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris. ☎ 01 44 70 65 90

✉ fonctions.publiques@cfecgcfp.org - [cfecgcfp.org](https://www.cfecgcfp.org)